

Publié le 12 décembre 2024

## Découvrez le palmarès des Victoires du Paysage 2024

Organisées par VALHOR (l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage), les Victoires du Paysage récompensent les plus beaux aménagements paysagers de France. Ce concours national organisé tous les deux ans, vise à récompenser les maîtres d'ouvrage exemplaires, au rang desquels figurent entre autres les collectivités locales. Jeudi 11 décembre avait lieu la remise des prix.



Pour cette 9<sup>e</sup> édition, 74 candidats ont été sélectionnés en juin par un jury technique professionnel et ont été visités jusqu'à fin septembre. Le palmarès a été révélé le 11 décembre à Paris.

Découvrez [sur le site de VALHOR](#) le Grand Prix, les lauréats de chaque catégorie, les mentions spéciales et le Prix du Public, qui a rassemblé plus de 9 000 votants cette année.

Des projets d'aménagement intégrant des Entreprises publiques locales (Epl) ont été récompensés :

- Le [cimetière métropolitain de Montpellier](#) (avec Montpellier Méditerranée Métropole et [SA3M](#) du Groupe Altemed en maîtrise d'ouvrage déléguée)
- Le secteur Jardins de Cleunay de la Courrouze pour lequel la [Sem Territoires & Développement](#) a été mandatée

Ce concours national bisannuel a pour objectif de valoriser **les élus, organismes sociaux, chefs d'entreprise et particuliers ayant eu recours à la démarche paysagère dans leurs projets d'aménagement**. A toutes les échelles, collectivités, bailleurs, entreprises ou particuliers ayant eu recours aux professionnels du paysage (paysagistes concepteurs, entreprises du paysage, pépiniéristes et horticulteurs) peuvent s'inscrire dans les catégories suivantes :

- Espaces publics urbains,
- Parcs ou jardins,
- Aménagements de quartier,

- Espaces à dominante naturelle,
- Infrastructures,
- Sièges sociaux ou lieux d'activité économique,
- Logements et immobilier
- Jardins de particuliers